

Critères de sélection des Fournisseurs

Si l'un des critères énoncés ci-après est satisfait pour un fournisseur spécifique, une Due Diligence et une évaluation devront être effectuées à son égard.:

- Relations constantes ou éventuelles avec des fonctionnaires ou des entités similaires (ONG à financement mixte, agences d'aide internationale) dans le cadre du service fourni.
- Réputé pour ses connexions avec les instances politiques ou administratives (Par exemple : Soutien officiel à une campagne électorale ou à un parti politique) ;
- Certains cadres ou actionnaires du Fournisseur sont réputés être des fonctionnaires ou des membres d'organismes similaires, tels que des ONG à capitaux mixtes et des agences d'aide internationale.
- Cette connexion commerciale est continue avec la filiale, ce qui signifie qu'elle a lieu à plusieurs reprises, mais pas dans le contexte d'une aide ponctuelle ou d'une vente unique.

De plus, les Fournisseurs œuvrant dans les domaines suivants seront constamment tenus de réaliser une due diligence, indépendamment du respect ou non de l'un des critères précités :

- Lobbyistes
- Agences de publicité
- Consultants
- Avocats, y compris les fiscalistes
- Assistance dans la délivrance de visas ou autres autorisations administratives
- Transitaires en douanes
- Construction (génie civil), hors services de maintenance ou de réparation
- Entreprises mettant du personnel à disposition de la filiale (ex : agences d'intérim)
- Transport


Si des doutes subsistent concernant l'obligation de faire passer un fournisseur par une Due Diligence et une évaluation, ou si des situations particulières le requièrent indépendamment des précédents critères, il est suggéré de réaliser une Due Diligence et/ou une évaluation dans un but de prévention des risques.

Fait à Lomé le : 23 / 01 / 2025

Pour ZIH

Visa du PCA




Jonas A. DAOU